

Chères Saint-Gaudinoises, chers Saint-Gaudinois,

A trois mois de la fin du mandat municipal, **je m'adresse à vous pour vous faire part de ma décision concernant la suite de mon engagement.**

Ce mandat que vous nous avez confié en 2014 en nous apportant 61,76 % des suffrages aura été prenant, délicat au départ mais chaque jour passionnant et aura permis de remettre notre ville en ordre de marche.

A notre arrivée il y a six ans, la situation était préoccupante avec :

- une épargne nette négative de 2,3 millions d'euros,
- 11,8 millions d'euros de prêts risqués dits « toxiques »,
- la perte du loyer annuel de 1 million d'euros de la gendarmerie mobile,
- l'achat de l'ancien Leclerc pour 2,3 millions d'euros,
- le risque lié au dossier EPICURE.

Aujourd'hui, la situation est rassurante grâce :

- au redressement financier constaté par la Chambre Régionale des Comptes fin 2018,
- à la sécurisation définitive de la dette à taux fixe,
- à la stabilité des taux d'imposition communaux depuis quatre ans,
- à la renégociation de l'achat de l'ancien Leclerc pour 0,8 million d'euros hors taxes avec un prêt sans intérêt sur dix ans,
- à la résolution en cours du dernier dossier risqué relatif à la garantie d'emprunt EPICURE de 8,9 millions d'euros. En effet, suite à nos différentes actions, le Tribunal Administratif de Toulouse par un jugement du 13 décembre 2019 vient de confirmer notre argumentation en déclarant illégales les décisions de 2008 de la commune accordant cette garantie et en indiquant que l'ancien Maire ne pouvait pas signer ce contrat en 2009. L'annulation totale de cette garantie d'emprunt de la commune est donc en cours.

Depuis 2014, notre commune s'est transformée : 28 millions d'euros d'investissement ont été réalisés permettant notamment de restaurer la Collégiale et la Halle aux Grains, de rouvrir le Musée, de moderniser la piscine, les écoles et l'abattoir, de créer une salle de spectacles en centre-ville et une base de loisirs au Lac de Sède, de traiter les entrées de ville et d'implanter avec l'Association *Stgosanté2020* un centre de soins rue de la République.

Ces travaux ont bénéficié de subventions importantes de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Intercommunalité.

Demain, d'autres opérations seront à poursuivre afin par exemple de favoriser la redynamisation de notre cœur de ville. Tous les centres-villes souffrent face à la concurrence des zones commerciales et au développement des ventes sur internet.

Pour inverser cette tendance, de nouvelles actions sont engagées et notre commune vient d'être retenue par l'Etat dans le cadre de l'« Opération de Revitalisation de Territoire » qui permettra de réhabiliter l'habitat ancien dans le centre grâce à des aides fiscales conséquentes.

De nouveaux projets en perspective...

Aussi, j'ai décidé de me représenter à la fonction de Maire au mois de mars 2020. Comme en 2014, je conduirai la liste du rassemblement, au-delà des clivages politiques, qui sera composée d'une majorité d'élus du Conseil Municipal et de nouveaux candidats motivés souhaitant œuvrer pour Saint-Gaudens.

Nous resterons des élus de proximité, à votre écoute et à votre service et nous poursuivrons nos traditionnelles réunions publiques pour construire ensemble l'avenir de notre ville :

« SAINT-GAUDENS CONTINUONS ENSEMBLE »

Bien cordialement et bonnes fêtes,

Votre Maire

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'Y' followed by a flourish that ends in an arrow pointing upwards and to the right.

Jean-Yves DUCLOS